



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activités d'interventions orthopédagogique précoce, de soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par la psychomotricité et de soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par l'orthophonie - Agrément.

Par arrêté ministériel du 4 mars 2022, un agrément conditionné a été accordé à Madame Inès Christiane Lieven AERTSEN, située au 21, rue Azengen, L-5427 Greiveldange pour l'exercice de l'activité « Soutien psychosocial d'enfants ou de jeunes adultes par l'orthophonie ».

L'agrément conditionné a pris cours le 1^{er} mars 2022 et arrive à échéance le 31 décembre 2022.

L'agrément est enregistré sous le numéro **SPO/066-01/2021**.

